

La surproduction mondiale inquiète les acteurs européens

© 18/05/2018 | 🧑‍🌾 CLG • 📰 Terre-net Média

Réunis fin avril au congrès mondial des planteurs de canne et de betteraves, les acteurs européens de la filière sucrière s'inquiètent de la surproduction mondiale qui déstabilise le marché du sucre et de la baisse des cours et son impact sur le marché européen.



En Europe, la production de sucre a crû de 25 % cette année. (©Watier Visuels)

La **suppression des quotas sucriers**, en octobre 2017, a entraîné ces derniers mois une forte **surproduction mondiale**, et subséquemment, une importante instabilité des **marchés sucriers**. En Europe, notamment, la production a crû de 25 % cette année. « Un excédent global supérieur à 10 Mt de sucre est à craindre pour cette saison et il ne se résorbera que modérément en 2018-2019 », explique François Thauray, directeur des soft commodities chez Agritel.

Les conditions de culture se montrent effectivement très favorables partout dans le monde. L'Inde, 2e producteur mondial, et la Thaïlande, 2e exportateur mondial, s'attendent à battre des records de production en 2018.

« Comme dans d'autres secteurs agricoles, l'usage des marchés à terme comme instrument de gestion du risque prix pourrait devenir une réalité dans la filière betteravière, si toutefois l'ensemble des acteurs le souhaite et œuvre dans ce sens », suggère Michel Portier, directeur général et fondateur d'Agritel.

« Les planteurs européens s'interrogent déjà sur les conditions de rémunération de leurs futures récoltes de betteraves, d'autant plus qu'ils devront faire face à l'interdiction des néonicotinoïdes sur leur production, dès 2019 », poursuit François Thauray.

Sucre roux contrat ICE n°11 (sucre brut issu de la canne)



Agritel

Evolution du prix du sucre brut issu de la canne depuis septembre 2015. (©Agritel)

La filière, déjà fragile, pourrait souffrir d'autant plus de cette interdiction que les coûts de production augmenteront, ainsi que le risque élevé de chute des rendements betteraviers. C'est pourquoi la mise en place de cet outil serait pertinente dans le contexte actuel pour gagner en réactivité sur le marché. « Cette évolution de la contractualisation offrirait davantage d'options, permettrait une meilleure répartition des risques et une identification des éventuelles opportunités de marché », complète Michel Portier.

Pour surveiller les évolutions des cours des matières premières agricoles, connectez-vous sur [Les marchés agricoles de Terre-net.fr](https://www.terre-net.fr/marches-agricoles)